



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le 25 FEV. 2011

Pour le Greffier,
Greffé

N° d'entreprise : 0810.704.026

Dénomination

(en entier) : **ACROSS CENTURIES**

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Siège : **CHUSSEE DE GEMBLOUX 70 – 5140 SOMBREFFE**

Objet de l'acte : **DEMISSION**

« Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 février 2011. »

Monsieur le Président passe alors à l'ordre du jour et donne la parole à Madame Galerin. Celle-ci expose que, conformément à la convention de cession de parts signée le 25 août 2010 et la finalisation de celle-ci, elle remet à l'Assemblée sa démission de son poste de gérante. Cette démission est rétroactive au 25 août 2010. L'assemblée Générale accepte la démission de Mme Galerin et la remercie pour le travail fourni.

C'est à l'unanimité que l'Assemblée Générale accorde à Mme Galerin la décharge, pour l'exercice de son mandat jusqu'au 25 /08/2010.

HENRARD Stéphane

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/03/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature